

apportent ces cierges bénits à la maison pour s'en servir comme d'une protection durant les tempêtes, et pour les mettre entre les mains des mourants (Corn. a Lap.).

Les abeilles elles-mêmes sont dans le Rituel l'objet d'une bénédiction spéciale en vue de la confection des cierges, et de leur usage liturgique dans l'Eglise: *quique jussisti per ministros sacrosanctæ Ecclesiæ cereos ex operibus apum eductos in templo, dum sacram peragitur ministerium, in quo conficitur et sumitur sacrosanctum corpus et sanguis Jesus Christi Filii tui, accendi.*

Monsieur Rouxel, le vénéré sulpicien de pieuse et savante mémoire, énonçait exactement ces mêmes idées dans un article de la *Semaine Religieuse* de Montréal, publié le 13 mai 1899, à la demande de Monseigneur l'Archêveque.

En vérité, n'y a-t-il pas lieu de subir quelque gêne et même de s'imposer des sacrifices qui après tout ne sont pas très grands, pour avoir la jouissance de conserver pieusement des traditions aussi anciennes, aussi remplies du sens le plus élevé, et aussi évidemment chères à la sainte Eglise.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1906).

Nous prions nos Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **4000** à **4400** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

